

DEPARTEMENT DU DOUBS



MAIRIE  
de

**LE GRATTERIS**

25620

TEL. 03 81 55 81 38

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2003

## COMPTE-RENDU

---

Absents : COUDRY Dominique  
Excuse : HENRIOT-COLIN Henriette

### TRAVAUX FORESTIERS POUR L'ANNEE 2003

Le Conseil municipal accepte le programme subventionné proposé par l'O N F, à savoir :  
Dégagement de semis de hêtres sur les parcelles 7,12 et 14 ; pour un montant total de 3 295,82 euros.TTC

VENTE DE BOIS 2002 : parcelles 13,14,15,17,18,19 et 20 pour un montant de 1 641 Euros H.T.

### LOCATION DE LA SALLE DE CONVIVIALITE

Elle sera louée comme suit :

- 60 euros/jour pour les personnes de Le Gratteris, Mamirolle et La Chevillote
- 120 euros/jour pour les personnes extérieures à ces trois communes
- gratuite pour les réunions non festives des associations du village et des associations ayant un lien avec un habitant de notre commune
- 10 euros pour les réunions non festives des associations extérieures

### PLAN DU LOTISSEMENT

L'étude du sol réalisée par le cabinet SOLETCO indique la présence d'une doline importante qui sert d'évacuation des eaux pluviales et un terrain peu imperméable exigeant un réseau pour les eaux pluviales. Un nouveau plan de lotissement a donc été exécuté qui tient compte de ces contraintes. La doline qui recueillera les eaux pluviales sera aménagée en espace vert.

Le lotissement comprendra dix parcelles d'une superficie moyenne de 10 ares.

La DDE assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sera assurée par le cabinet BATECO.

Les travaux devraient débuter en juillet et se terminer fin septembre. Donc, si le planning est respecté, les parcelles seraient disponibles en octobre 2003.

#### TRAVAUX PREVUS POUR 2003.

- Fermeture de l'ancien abribus avec pose d'une porte donnant sur la rue . Ce petit local servira à entreposer les poubelles et le matériel communal.
- Un vestiaire sera installé face à la porte d'entrée de la mairie et une barrière sera également installée en bas des escaliers afin de condamner les locaux propres à la mairie lors de la location de la salle de convivialité.
- Aménagement d'une voie de retournement des bus de la CAGB avec pose d'un abri-bus. Cette voie sera située juste après le parking. Ces travaux rentrent dans les compétences de la CAGB. Il reviendrait à la commune de prendre en charge les travaux d'aménagement des abords de la voie .Ces charges seront définies lors d'une proche réunion.
- Aménagement de la cuisine.Le conseil municipal accepte d'équiper la cuisine de :
  - un réfrigérateur congélateur
  - une cuisinière électrique
  - une cave à vin
  - meubles et étagères
  - assiettes et couverts.

TRESORERIE : disponibilité au 31 décembre 2002 : 47 326,35 euros.

EMBAUCHE . Le C.M. accepte d'embaucher sous contrat saisonnier Mr. DUCOULOUX Albert qui sera chargé de la tonte des espaces verts de la commune.

#### PETITES ANNONCES

La commune recherche :

-Une femme de ménage à raison de 4 heures par mois

Une personne pour assurer la gestion de la salle de convivialité.